

Première Synthèses

Informations

ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2008

Résultats provisoires

Dans l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture (1), les effectifs salariés diminuent de 0,6 % sur le quatrième trimestre 2008 et de 0,7 % sur un an.

Dans les entreprises de dix salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, l'indice du salaire mensuel de base progresse de 0,3 % au quatrième trimestre 2008 et de 3,0 % sur un an. Les prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) diminuent de 0,8 % au cours du trimestre et augmentent de 1,0 % entre décembre 2007 et décembre 2008 (2).

L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) y progresse, pour sa part, de 0,3 % au cours du quatrième trimestre 2008 et de 3,1 % sur un an.

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail y est de 35,5 heures à la fin du mois de décembre 2008.

Nathalie DUBREU (Dares).

Évolution de l'emploi salarié

Données corrigées des variations saisonnières

	Effectifs (en milliers)					Variation (en %) au 31/12/2008 sur	
	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008	4 ^{ème} trim. 2008	3 mois	12 mois
Secteurs principalement marchands* (EB à EP)	16 019,5	16 067,3	16 039,8	15 992,9	15 904,2	-0,6%	-0,7%
Industrie* (EB à EG)	3 674,8	3 662,7	3 646,7	3 632,2	3 593,3	-1,1%	-2,2%
Construction* (EH)	1 478,6	1 490,7	1 494,4	1 504,0	1 504,0	+0,0%	+1,7%
Tertiaire* (EJ à EP)	10 866,1	10 913,8	10 898,7	10 856,8	10 806,8	-0,5%	-0,5%
dont intérim	656,9	669,0	620,5	594,5	517,8	-12,9%	-21,2%

* Ces regroupements sont obtenus à partir du niveau 1 (16 positions) de la nomenclature économique de synthèse (NES, 1994).

(1) Cette estimation d'emploi, réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO et à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unedic pour l'emploi intérimaire, porte sur l'ensemble des entreprises de toutes tailles et de toutes activités hors agriculture, administrations, éducation, santé et action sociale. Ce champ représente environ 16 millions de salariés sur un total d'environ 23 millions. L'enquête trimestrielle ACEMO couvre pour sa part les entreprises de 10 salariés ou plus de ces secteurs, mais également les secteurs principalement non marchands, hors emplois publics.

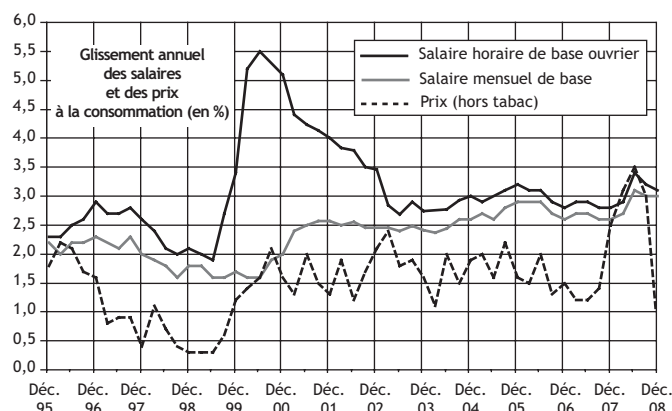
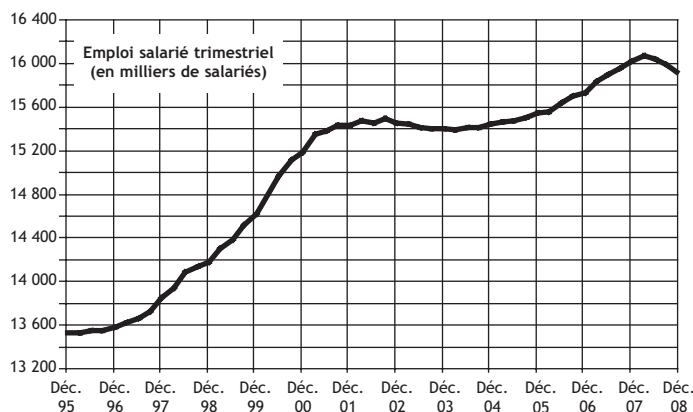
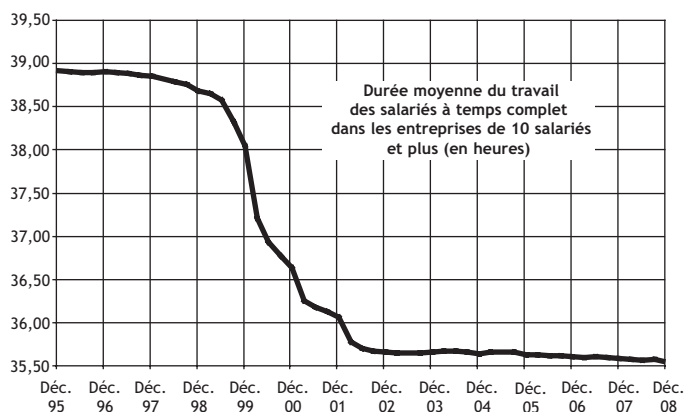
(2) Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages. Cet indice est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les relèvements du SMIC font quant à eux référence à l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation – hors tabac – pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (-0,7 % sur le trimestre et +1,1 % de décembre 2007 à décembre 2008).

Source : estimation réalisée par l'Insee à partir des résultats de l'enquête trimestrielle ACEMO de la Dares et à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unedic, pour l'emploi intérimaire.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA VILLE



Les résultats provisoires présentés ici sont établis à partir des 17 600 premiers questionnaires exploitables reçus au 10 février 2009. Les résultats définitifs seront publiés le 20 mars 2009.

Indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO)

Évolution trimestrielle, en %

	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008	4 ^{ème} trim. 2008
Ensemble	0,4	0,9	0,6	0,9	0,3	1,0	1,1	0,7	0,3
Industrie* (DE à C5)	0,4	1,0	0,7	0,7	0,3	1,2	1,1	0,6	0,3
Construction* (FZ)	0,5	1,3	0,7	0,6	0,5	1,4	1,0	0,6	0,2
Tertiaire* (GZ à RU)	0,3	0,7	0,5	1,0	0,3	0,8	1,1	0,7	0,3

Source :
enquête
trimestrielle
ACEMO,
Dares.

* Ces regroupements sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature d'activités révisée en 2008 (NAF rév. 2).

Indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB)

Évolution trimestrielle, en %

	4 ^{ème} trim. 2006	1 ^{er} trim. 2007	2 ^{ème} trim. 2007	3 ^{ème} trim. 2007	4 ^{ème} trim. 2007	1 ^{er} trim. 2008	2 ^{ème} trim. 2008	3 ^{ème} trim. 2008	4 ^{ème} trim. 2008
Ensemble	0,3	0,9	0,6	0,7	0,3	1,1	0,9	0,7	0,3
Industrie* (DE à C5)	0,3	1,0	0,7	0,6	0,3	1,3	1,0	0,6	0,3
Construction* (FZ)	0,4	1,4	0,7	0,5	0,4	1,5	0,9	0,6	0,2
Tertiaire* (GZ à RU) ...	0,3	0,9	0,6	0,8	0,3	0,9	0,9	0,7	0,3

Source :
enquête
trimestrielle
ACEMO,
Dares.

* Ces regroupements sont obtenus à partir du niveau A17 de la nomenclature d'activités révisée en 2008 (NAF rév. 2).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.